ABRI VÉLOS BOSQUET FERMÉ

Fourniture et pose d'un abri vélos fermé de type Bosquet fermé de chez BYCOMMUTE ou équivalent, capacité de (mettre votre capacité) vélos, avec comme comme dimensions un abri de (mettre vos dimensions) mètres par (mettre vos dimensions) mètres et (mettre vos dimensions) mètres d'hauteur comportant (mettre vos dimensions : En version normale, hauteur de passage de 213 cm et hauteur totale de 245 cm. En version Plus (compatible double étage), hauteur de passage de 278 cm et hauteur totale de 310 cm.)

Structure et matériaux

L'abri sera constitué d'une structure porteuse modulaire en acier galvanisé. Les poutres seront réalisées en profils rectangulaires de section 120 x 60 mm.
Les poteaux seront réalisés en tube carré de section 80 x 80 mm et en tube rectangulaire de section 80 x 60 mm.
Les parois seront fermées par un parement en tasseaux bois type Thermowood de section 90 x 20 mm, disposés avec un espacement moyen de ± 20 mm.
La toiture sera réalisée en bac acier nervuré. Elle comprendra une gouttière en tôle d'acier pliée avec évacuation intégrée dans les poteaux arrière.
En cas de finition peinte, il sera prévu : Thermolaquage teinte RAL au choix du Maître d'Ouvrage.

Dimensions et implantations

Les dimensions indiquées au marché seront entendues de poteau à poteau. Les dimensions hors tout de l'abri seront supérieures de 200 mm aux cotes poteau à poteau.
L'abri sera de conception modulaire, pour une largeur comprise entre 4,00 m et 6,00 m et une longueur comprise entre 4,00 m et 50,00 m selon la configuration retenue.
La hauteur minimale de passage sera de 2,13 m en version standard et de 2,78 m en version Plus. La hauteur hors tout sera de 2,45 m en version standard et de 3,10 m en version Plus. La version Plus sera requise en cas d'aménagement intérieur compatible avec des dispositifs de stationnement double étage.

Pour toute question ou pour une demande de devis, nous restons à votre entière disposition.

ABRI VÉLOS BOSQUET FERMÉ

Fixations et mise en oeuvre

La structure sera fixée sur platines d'ancrage de 200 x 200 mm minimum. Chaque point d'appui comportera un dispositif de réglage en hauteur de 200 mm minimum.
La pose sera réalisée sur dalle béton ou sur blocs de fondation dimensionnés pour reprendre les charges de l'ouvrage. Toute implantation sur revêtement bitumineux ne sera admise qu'après étude préalable de l'état de l'enrobé et validation d'un procédé d'ancrage par goujons avec scellement chimique.
Les supports, réservations, niveaux finis et dispositifs d'évacuation des eaux seront vérifiés avant exécution.

Performances

La structure sera dimensionnée selon les Eurocodes. Elle devra résister, selon la zone d'implantation, à une charge de vent jusqu'à 0,601 kN/m² correspondant à une vitesse de base vb,0 de 26 m/s, ainsi qu'à une charge de neige jusqu'à 1,8 kN/m².
Les notes de calcul et hypothèses de dimensionnement seront fournies pour la configuration réellement mise en œuvre sur le site.

Pour toute question ou pour une demande de devis, nous restons à votre entière disposition.